

Vers une fusion des orchestres belges

MUSIQUE Les conclusions du rapport Blanchard vont dans le sens d'un rapprochement

► L'Orchestre National de Belgique et l'Orchestre de la Monnaie ne feront qu'un après plusieurs années de consolidation artistique et d'innovations partagées.

► Dix mesures concrètes au menu, dont une académie d'orchestre commune et un compositeur en résidence pour les deux institutions.

Les choses bougent sur le front des orchestres symphoniques fédéraux. Le ministre chargé notamment des Institutions culturelles fédérales Didier Reynders a communiqué hier aux trois institutions concernées (La Monnaie, l'ONB et le Palais des Beaux-Arts) les conclusions du rapport Blanchard sur le redéploiement de l'ONB et de l'Orchestre de la Monnaie. Ses conclusions sont reprises dans une note de synthèse de deux pages.

Le rapport estime que « *seul le rapprochement des deux orchestres est de nature à garantir un avenir à la condition impérieuse qu'il soit artistiquement stimulant* ». L'objectif est d'arriver à un ras-

semblement des deux orchestres au terme de plusieurs années (horizon : 2026) de consolidation artistique et d'innovations partagées. Ce processus organique permettra de constituer un nouvel orchestre appelé à servir en priorité la programmation de la Monnaie et tout autant à offrir une saison musicale (symphonique, musique de chambre, baroque et contemporaine) variée et de qualité.

Le rassemblement passera, annonce le rapport Blanchard, par une étude, « *technique et délicate* » des effectifs nécessaires à l'horizon 2026. Toutes ces propositions feront l'objet de discussions menées par les directeurs de chacune des institutions dans les prochaines semaines avec les membres de leur personnel. Des réformes des organes de gouvernance pourraient intervenir rapidement et conduire au redéploiement des institutions culturelles fédérales dans le domaine de la musique.

« Un réel projet artistique »

Dix mesures concrètes sont en outre avancées afin de permettre le développement d'une dynamique de rapprochement : académie d'orchestre commune avec de jeunes musiciens de haut niveau, formation à la pratique baroque pour les musiciens intéressés, création d'un en-

semble de musique contemporaine, installation d'un compositeur en résidence commun aux deux institutions, concert annuel réunissant les effectifs des deux orchestres, groupe de recherche sur les outils de médiation liés aux nouvelles technologies, organisation biennale d'un cycle musical commun et d'un parcours éducatif commun, mutualisation des bibliothèques musicales, création d'un groupe coordination chargé d'apprécier les synergies obtenues et d'en définir de nouvelles.

« *La bonne nouvelle est que ce rapprochement n'est pas dicté par un souci d'économie comptable mais par un souci*

de mettre en place un réel projet artistique, réagit Jozef De Witte, intendant de l'ONB. *Et c'est quelque chose que le ministre nous a encore répété hier soir. On va pouvoir agir avec souplesse sur la durée. Il n'y aura pas de bain de sang social. On va discuter avec les individus et on trouvera les solutions. L'orchestre est prêt à répondre aux demandes du ministre, j'en ai parlé ce matin avec les musiciens. Ce projet va enrichir leur travail et c'est le public qui en bénéficiera. Reporter un problème, c'est se condamner à le retrouver plus tard, encore aggravé.* » ■

SERGE MARTIN

COMMENTAIRE

SERGE MARTIN

UN PAS DE GÉANT QUI VA DÉBOUCHER SUR UN TRAVAIL D'HERCULE

Pour tout observateur objectif de la vie musicale belge, ce rapprochement était inscrit dans les astres. Et pourtant, Bruxelles n'a que rarement bénéficié d'un orchestre digne d'une capitale européenne : la Monnaie de Pappano et d'Ono,

l'ONB de Cluytens et des débuts de Mikko Franck ? Alors tiendra-t-on la distance ? On ne crée pas un grand orchestre en un jour : on peut comprendre que Monsieur Blanchard pense à l'horizon 2026. Mais politiquement, cet objectif n'est pas crédible. Il faut dès à présent mettre en place des structures qui rendent le modèle irréversible et il faut se réjouir que la petite phrase qui termine la note de synthèse en donne l'heureux présage. Restent deux points à clarifier. Le premier est économique et concerne le statut des musiciens, non seulement dans leur institution mais aussi dans leurs autres activités. Il faudra donc trouver des pistes d'as-

sociations originales pour attirer les meilleurs en leur laissant une certaine liberté de s'épanouir ailleurs. A Vienne, les musiciens assurent leur stabilité financière quand ils jouent comme fonctionnaires à l'Opéra mais qu'ils sont organisés en coopérative indépendante pour les concerts du Wiener Philharmoniker. Enfin, la note de synthèse reste anormalement muette sur la question du public ou plutôt des publics. Or, c'est justement en rencontrant cette diversité nouvelle des demandes qu'un orchestre symphonique forgera demain son avenir. D'autres orchestres comme le Brufi y pensent !

Didier Reynders

« Ce n'est pas une opération d'économie budgétaire »

Le ministre des Institutions culturelles fédérales précise les intentions du projet de réorganisation.

Comment les institutions concernées réagissent-elles au rapport Blanchard ?

J'ai communiqué le rapport de Monsieur Blanchard aux trois institutions concernées (la Monnaie, l'ONB et le Palais des Beaux-Arts) hier et j'en ai parlé avec elles. Les conclusions rapportées sont celles de cet expert et elles n'engagent que lui mais j'ai néanmoins constaté chez ces trois institutions un accord pour travailler dans la direction proposée. A savoir, disposer à terme d'un orchestre de quelque 130 musiciens qui constituerait un outil de grande qualité, propre à servir les besoins à l'opéra de la

Monnaie et à offrir à Bruxelles une vraie programmation variée et de qualité.

Parlons-nous d'un nouveau projet ou d'un exercice budgétaire ?

Il ne s'agit nullement d'une opération d'économie budgétaire : les synergies qui seront dégagées au fil du temps seront utilisées dans le secteur et au service de l'orchestre dans sa nouvelle identité. Il s'agit bien sûr d'un projet à long terme et sa mise en œuvre sera graduelle mais non équivoque. Nous avons en outre déterminé une dizaine de mesures qui permettront de lancer à court terme le travail et qui toutes obéissent à une volonté commune d'aller vers un rapprochement. Un organe de direction sera rapidement en place compor-

tant deux représentants de chacune des trois institutions. A terme, il est évident que l'orchestre sera dirigé par une personnalité unique. Il est encore trop tôt pour définir la nature de sa fonction, de ses pouvoirs et de sa collaboration avec les trois institutions.

Sur quelles bases fonctionnera à terme ce nouveau projet ?

Nous sommes en Belgique et nous devons coller à une réalité de terrain mais ce qui est certain, c'est que cet orchestre devra à la fois être le fer de lance de la programmation lyrique de la Monnaie et le moteur de la saison symphonique, en toutes ses composantes, que Bruxelles a le devoir et l'ambition de délivrer. ■

Propos recueillis par
S. M.

Paul Dujardin

« Nous sommes face à une opportunité historique »

ENTRETIEN

Paul Dujardin est directeur général du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Ce rapprochement des deux orchestres, c'est un peu le serpent du Loch Ness de la politique musicale belge. En quoi cette action-ci est-elle différente ?

D'abord justement parce qu'elle est une action et pas une réflexion. On a donc décidé de bouger et cela s'inscrit, je crois, dans un mouvement général de redéfinition de notre éthique, en faveur de tout ce qui peut nous rassembler. J'ai beaucoup pensé à Gerard Mortier ces derniers jours et me suis demandé ce qu'il en aurait pensé. Je crois qu'aujourd'hui, il défendrait le projet.

Comment voyez-vous l'apport du Palais des Beaux-Arts ?

Bozar est par nature une structure d'accueil. Nous invitons beaucoup plus de production que nous n'en montrons nous-mêmes. Mais comme quelques entités, tel le South Bank à Londres, nous sommes en mesure de proposer une offre multiculturelle qui renforce considérablement notre impact. Le rapport Blanchard définit une série d'activités qui constitue le fromage global de la vie musicale que nous devons partager. Il se fait comme nous sommes partenaires un peu partout.

Pouvez-vous permettre au projet d'aller plus loin ?

Assurément parce que nous offrons une plate-

forme globale qui peut ouvrir des horizons vers d'autres disciplines ; nous bénéficions, en outre, d'outils de gestion hautement performants que nous de-

vrions mettre à la disposition de l'ensemble des partenaires. Nous avons vraiment la capacité d'intégrer l'offre orchestrale dans une offre globale qui n'est pas que musicale. Nous pouvons aussi faire bénéficier le projet de notre public très varié comme on a pu le constater lors de notre « Opening Night » de samedi dernier. ■

Propos
recueillis par
S.M.